

## L'ésban en chiffres

### Un taux d'encadrement et d'accompagnement très important pour un parcours individualisé

- 125 étudiant·es
- 16 enseignant·es professionnelles de la création (artistes, cinéastes, théoricien·es et historien·es de l'art)
- 2 technicien·es d'atelier et 1 bibliothécaire
- Des intervenant·es tout au long de l'année
- Des équipes support de la vie étudiante (suivi des études, des stages, orientation professionnelle)

### Des espaces et du matériel pour expérimenter

- 4500 m<sup>2</sup> répartis sur 2 sites : l'Hôtel Rivet et l'espace Création
- 6 espaces de production spécialisés : volume, céramique, édition, image numérique, film – montage – son, laboratoire photo... et accès privilégié au FabLab de Nîmes
- 19 postes informatiques équipés (Adobe Creative Cloud)
- Prêt de matériel audiovisuel (appareils photo, caméras, enregistrement son, éclairages...)
- 1000 m<sup>2</sup> d'ateliers pour le travail personnel
- 400 m<sup>2</sup> de salles d'exposition
- 1 bibliothèque spécialisée avec un fonds de plus de 10 000 documents (livres, dvd, livres d'artistes, abonnements...)
- 30 écoles partenaires en Europe et à l'international

### Des frais d'inscription annuels modérés

520 euros / an

Des bourses pour la mobilité internationale

## Les objectifs de la formation

L'expérimentation, la production, la recherche ou la conduite de projets sur le terrain font des diplômés de l'ésban des professionnelles polyvalentes, aux compétences reconnues, qui peuvent développer une pratique artistique et/ou exercer dans de nombreux domaines liés à la création :

- ▶ **Carrières artistiques** (art, photographie, film...)
- ▶ **Recherche en art** (doctorat, critique d'art, théoricien·e de l'art)
- ▶ **Expositions** (commissariat d'exposition, production, scénographie, régie d'œuvres...)
- ▶ **Communication** (direction artistique, graphisme, édition, audiovisuel...)
- ▶ **Transmission et enseignement** (artiste intervenant·e, médiatrice culturelle, professeur d'arts plastiques, professeur en école d'art...).

## Alumni

L'insertion professionnelle des diplômés, 3 ans après le DNSEP\* :

- 100% poursuivent leur pratique artistique au moins 50% de leur temps
- 72% ont une activité professionnelle rémunérée, dont la moitié dans les domaines artistique et culturel



Photo : Ville de Nîmes

\* Source : Fanny Hugot-Conte, « étude sur l'insertion professionnelle des diplômés DNA – DNSEP, promotion 2019 », 2023.

## Admissions

### Concours d'entrée en 1<sup>re</sup> année :

- inscription aux épreuves du concours sur parcoursup
- ▶ dès le 20 décembre 2023, retrouvez l'ésban sur parcoursup
- ▶ à partir du 17 janvier 2024, choisissez l'ésban dans vos vœux pour passer le concours
- ▶ le 14 mars 2024, fin de la formulation des vœux
- ▶ le 3 avril 2024, confirmation définitive des vœux
- ▶ Convocation pour l'entretien, en distanciel, en avril 2024

### Admission en cours de cursus

- Entrée en 2<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année sur commission d'équivalence : inscription directement auprès de l'école.
- Entretien en distanciel au printemps 2024

## Journée portes ouvertes

Rencontre avec des étudiant·es, des enseignant·es, des diplômés, événements, expositions...

Samedi 3 février 2024

de 10h à 18h sur place et en ligne

## Stage de préparation aux concours d'entrée en école d'art

Du 19 au 23 février 2024

esba-nîmes.fr



ésban

École supérieure des beaux-arts de Nîmes



L'École supérieure des beaux-arts de Nîmes est un établissement public de coopération culturelle. Il bénéficie du soutien de la Ville de Nîmes et du Ministère de la Culture / DRAC Occitanie.



Graphisme : Aurore Chassé / Typographies : Aperçu et Baskervvol (typographie inclusive et non binaire issue de la typothèque Bye Bye Binary (genderfluid.space/))

Un parcours  
diplômant  
vers les métiers  
de la création

ésban

École supérieure  
des beaux-arts de Nîmes  
10 Grand'Rue – 30 000 Nîmes  
04 30 06 12 00  
esba-nîmes.fr

# L'ésban, des études à l'insertion professionnelle

L'ésban forme à la création artistique et à ses métiers. À l'issue d'un cursus de 3 ou 5 ans, l'école délivre des diplômes nationaux du ministère de la Culture intégrés au système LMD d'équivalence européen (valant grade de Licence et de Master).

## Rejoindre l'ésban c'est :

- ▶ bénéficier d'un enseignement pluridisciplinaire, par des professionnelles de la création
- ▶ acquérir des compétences artistiques, théoriques et techniques solides pour développer ses projets
- ▶ être au contact d'un réseau de partenaires artistiques et culturels
- ▶ être accompagné dans son parcours professionnel en tant que jeune diplômé
- ▶ s'ancrer dans un territoire dense en institutions et programmations culturelles
- ▶ profiter du cadre de vie d'une ville étudiante de taille moyenne

## DNA Art

1<sup>er</sup> cycle de 3 ans :

**Diplôme National d'Art**

Ce premier cycle est une formation pluridisciplinaire basée sur l'expérimentation de nombreuses pratiques artistiques (dessin, édition, écriture, espace et volume, film et vidéo, peinture, performance, photographie, son...). Des cours théoriques (histoire et théorie de l'art, analyse d'image, anglais) et techniques (traitement des images numériques, site internet, vidéo - tournage, montage) viennent compléter cet apprentissage. Le parcours alterne des temps de pratique en ateliers, de cours, de workshops, de visites, de rencontres et de réalisation de projets, afin d'acquérir les compétences nécessaires au développement d'un projet artistique personnel.



## DNSEP Art

2<sup>e</sup> cycle de 2 ans : **Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique**

Au cours de ce deuxième cycle, les questions de la recherche et du projet artistique personnel sont centrales. Séminaires, workshop, rencontres et pratique en atelier s'articulent avec l'élaboration d'un mémoire de recherche et le développement du projet artistique personnel pour l'obtention du diplôme.

L'ésban prépare au DNSEP option Art. Ce DNSEP Art peut comporter la mention « **Écritures expérimentales** », selon les séminaires choisis au début de la 4<sup>e</sup> année.



## 3<sup>e</sup> cycle

Après le DNSEP, il est possible de poursuivre un doctorat de création en partenariat avec Aix-Marseille Université (école doctorale 354 Langues, Lettres, Arts).

## Les stages

Ils sont obligatoires pour l'obtention du DNA et du DNSEP et permettent d'acquérir des compétences supplémentaires, en situation professionnelle aux côtés d'artistes, au sein des structures artistiques et culturelles, de festivals...

## La professionnalisation

Tout au long des études les échanges avec des professionnelles sont privilégiés : rencontres, visites d'ateliers et d'expositions, réalisation de projets avec des institutions partenaires et en contact avec le public...

## Alumni

L'**accompagnement à l'insertion professionnelle** se poursuit plusieurs années après la fin des études. Les ateliers et équipements de l'école restent accessibles pendant trois ans et il est possible de participer à des programmes de tutorat centrés sur des problématiques professionnelles (statuts de l'artiste-auteuice, dossiers de candidature, demandes de financement...). Plusieurs dispositifs en partenariat avec des structures artistiques sont également proposés, pour une première exposition, des résidences artistiques en France et à l'étranger ou la diffusion de son dossier artistique sur une plateforme en ligne.

